

Frieden, Fritten, Greenpeace und Grip

"Sitzen verboten", heißt es für die Frankfurter Friedensgruppe "resist", die im Rahmen der weltweiten Proteste am kommenden Samstag vor der US-Airbase Rhein/Main eine 24-stündige **Sitzblockade** plant. Gegen das vorläufige polizeiliche Verbot will "resist" gerichtlich vorgehen, um doch noch ein Zeichen gegen den drohenden Krieg setzen zu können (www.resistthear.de).

Symbolisch ist auch die Ankündigung der beiden Vorsitzenden des Verwaltungsausschusses des US-Repräsentantenhauses, in ihren Kantinen nur noch "**Freedom Fries**" statt "French Fries" auf den Menükarten erscheinen zu lassen. Die "Washington Post" zitiert die französische Botschafterin vor Ort: "Entweder haben diese beiden besonders viel Sinn für Humor - oder überhaupt keinen."

Symbolisch schließlich die Einweihung einer Skulptur im Innenhof des Luxemburger Außenministeriums am Freitag voriger Woche. Greenpeace hatte eine Nachbildung der Skulptur herangeschafft, die als Geschenk des Luxemburger Volkes vor dem UN-Sitz in New York steht. Das Kunstwerk von Carl Fredrik Reuterswärd, das in den letzten Tagen unter anderem das Cover des Spiegels zierte, stellt einen **Revolver** dar, dessen Lauf zugeknottet ist. Greenpeace verband die Einweihung mit der Aufforderung an die Luxemburger Regierung, für eine außerordentliche UN-Generalversammlung gegen den bevorstehenden Krieg einzutreten (www.greenpeace.lu/nowar.htm).

Konkret, aber glücklicherweise noch hypothetisch, sind die Schätzungen des belgischen "Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité" (Grip) zu den **Konsequenzen eines Irak-Krieges**: Bis zu 168.000 Tote, 672.000 Verwundete und 1,45 Millionen Flüchtlinge. Die gut dokumentierte Grip-Analyse untersucht die Bedürfnisse und die Pläne für humanitäre Hilfe und zeigt sich skeptisch, ob eine humanitäre Katastrophe verhindert werden kann (www.grip.org/bdg/g2050.html).

Liewensufank fordert Erhalt des Elternurlaubs

Die "Initiativ Liewensufank" fordert die Regierung auf, den Elternurlaub in seiner aktuellen Form beizubehalten. In einer Pressemitteilung vom Februar begründet die Schwangerenberatungsstelle ausführlich, warum der "Congé parental" ein viel versprechendes Modell ist. Interessierte können den Text in seiner vollen Länge auf unserer Homepage unter www.woxx.lu einsehen.

Polen vor dem EU-Beitritt

Den Schwerpunkt der März-Ausgabe der Zeitschrift "forum" bildet ein Länderdossier über Polen. Dabei sind jeweils mehrere Beiträge der Problematik der EU-Erweiterung und den Herausforderungen vergangener und zukünftiger Immigration von Polen nach Luxemburg gewidmet. Außerdem enthält die Nummer aktuelle Beiträge zu Themen wie Irak-Krise, Universität Luxemburg und Illusionen der Medienerziehung.

forum Nummer 224, 5 €, www.forum-online.lu

Asti: au-delà du colloque

C'est en sept défis que l'Asti résume les perspectives de la politique d'immigration et d'intégration au Luxembourg. Le texte, intitulé "En guise de conclusion ... et de perspective de réflexion et d'action" est un premier résultat de la campagne "Migration - les enjeux!", en attendant la parution d'une publication revenant sur les conférences et le colloque. Texte disponible sur le site www.asti.lu, dans le menu déroulant sous "Migrations: les enjeux"/"Conclusions ...".

DEBAT SUR LE CANNABIS

Arguments contre fantasmes

Contribuer des arguments scientifiques à un débat souvent passionnel, voilà ce qu'essaie de faire un dossier dans le numéro de mars de "La Recherche".

(RK) - Après avoir fait le point sur des questions techniques telles que "Comment agit le cannabis?" et "Quels sont ses effets négatifs?", "La Recherche" conclut que les phénomènes de dépendance sont limités, que le cannabis ne mène pas aux drogues dures et que la politique de répression ne sert à rien. Ce qui est d'autant plus intéressant que "La Recherche", sur des sujets comme les manipulations génétiques et les radiations des portables, ne se range guère du côté des sceptiques ou des écologistes - la revue ne peut donc être soupçonnée de complaisance envers les babas cool.



Voici la mise en doute du lien entre cannabis et drogues dures:

"La théorie de la porte d'entrée (...) dit que l'usage régulier du cannabis, drogue illégale, conduit le consommateur à se voir proposer d'essayer d'autres drogues illégales, et ainsi est susceptible d'inciter les personnes les plus vulnérables à s'engager dans cette voie. Formulée de la sorte, la théorie n'est pas fautive. Les revendeurs de cannabis le sont souvent aussi de drogues dures, et peuvent en proposer à leurs clients. Il est par ailleurs avéré qu'une initiation précoce au cannabis est un indice de prédisposition à la consommation de drogues dures.

Mais une initiation précoce au cannabis suit elle-même une initiation précoce à l'alcool et au tabac, à un âge où ces drogues sont elles-mêmes illégales. On sait par ailleurs que 85 % des cocaïnomanes, par exemple, sont de gros buveurs. Et s'il est vrai que la quasi-totalité des consommateurs de drogues dures sont passés par le cannabis, ils sont aussi passés par l'alcool et le tabac, drogues beaucoup plus fortement addictives ... et par les jeux électroniques,

dont le caractère addictif n'est pas moins avéré! De fait, selon l'OFDT, les expérimentateurs de cannabis semblent essayer assez rarement d'autres produits. Le Sénat canadien se range à l'avis de la fondation britannique Drugscope, pour qui 'la très grande majorité des usagers du cannabis ne progressent jamais vers des drogues comme le crack ou l'héroïne.' Alors que plus de 30 % de la population générale canadienne a expérimenté le cannabis au moins une fois dans la vie, moins de 4 % a consommé de la cocaïne, et moins de 1 % de l'héroïne."

Quant aux leçons à tirer des expériences de dépénalisation, "La Recherche" écrit: "La politique répressive à l'égard de la consommation et de la vente de cannabis varie sensiblement d'un pays à l'autre. De nombreuses expériences de dépénalisation ont été menées depuis 1973, date à partir de laquelle plusieurs Etats américains se sont engagés dans cette voie. Les Pays-Bas ont décidé depuis 1976 de tolérer la possession d'une petite quantité de cannabis et, depuis 1984, d'en tolérer la vente dans certains cafés. La conclusion des experts est unanime: pour le cannabis, le choix de réprimer sévèrement ou, au contraire, de tolérer est à peu près sans effet. Il n'y a pas d'indice concluant que la dépénalisation de l'usage du cannabis conduise à un accroissement substantiel de son usage", écrit l'Institut de médecine de l'Académie américaine des sciences. 'La diffusion du cannabis et sa consommation semblent indépendantes des législations mises en place', écrit l'Inserm. 'Les taux de consommation du cannabis varient largement entre pays, sans lien apparent avec les politiques publiques', conclut de son côté le Sénat canadien."

La Recherche, mars 2003, 6,90 € en kiosque.

15 mars, 14 heures: Chaîne humaine autour de l'ambassade américaine

(en face du lycée Robert Schuman)

Les Etats-Unis ont subi plusieurs revers ces derniers jours. Le camp de la paix s'en trouve renforcé. Mais cela n'est pas arrivé par hasard. C'est arrivé grâce à une démonstration historique qui a rassemblé le 15 février dernier 15 millions de personnes à travers le monde entier, indiquant clairement à tous les dirigeants de la planète que personne ne veut de cette guerre. Personne ... Sauf Bush et ses fidèles qui, contre vents et marées, ont toujours la ferme intention d'envahir l'Irak pour satisfaire leur soif de pétrole et de pouvoir sans partage.

La guerre peut encore être évitée, mais pour faire plier les Etats-Unis, le pouvoir de la diplomatie ne sera pas suffisant. Si certains pays s'opposent actuellement aux Etats-Unis, ils sont sous une pression très forte et ne tiendront pas tête à Bush indéfiniment. Les jeunes et l'ensemble du mouvement anti-guerre ne doivent donc compter que sur leurs propres forces et sur leur mobilisation pour éviter que l'impérialisme américain n'assassine à nouveau des centaines de milliers d'innocents, en même temps que tout espoir de paix et de démocratie au Proche-Orient.

No war for oil!

*Jugend fir Fridden an Gerechtegkeit
Comité pour une paix juste au Moyen-Orient
Friddensinitiativ
www.fridden.lu*

Avis**Le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse,**

se propose d'engager pour les besoins du Commissariat du Gouvernement aux Etrangers

un(e) assistant(e) d'hygiène sociale ou assistant(e) social(e) à durée déterminée jusqu'au 14.02.2005 à raison de 20 heures par semaine

Les candidat(e)s doivent être détenteurs, soit du diplôme de fin d'études secondaires ou d'un diplôme luxembourgeois ou étranger reconnu équivalent, et avoir absolvé quatre années d'études professionnelles au moins et être détenteur du diplôme luxembourgeois d'assistant social.

Une première sélection sera faite sur base du dossier.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae

et d'une copie des diplômes, doivent être adressées au Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, 12-14, avenue E. Reuter, L-2919 Luxembourg, au plus tard pour le 31 mars 2003.

Ministère des Travaux publics**Administration des Bâtiments publics****Diekirch****Avis d'adjudication**

Le **vendredi, 04 avril 2003, à 10.00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'Administration des Bâtiments Publics à Diekirch, 10, rue de l'Hôpital (L-9244), à l'ouverture de la soumission relative aux

Travaux de Charpente

à exécuter dans l'intérêt du **Service national de la Jeu-**

nesse à Erpeldange

Envergure:

voligeage: ~ 120 m2

planches: ~ 150 m1

isolation: ~ 115 m2

durée des travaux de montage:

20 jours ouvrables

début des travaux:

début juillet 2003

En vue de faciliter la confection des dossiers de soumission, les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant l'ouverture de la soumission à l'Administration des Bâtiments Publics "Soumissions", boîte postale 70, L-9201 Diekirch. **(fax: 803993)**

Les cahiers des charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des amateurs aux dits bureaux à Diekirch, à partir du **jeudi, 13 mars 2003.**

Les offres qui sont établies

sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des art. 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "soumission pour ..." doivent se trouver aux bureaux de l'Administration des Bâtiments Publics à Diekirch, 10, rue de l'Hôpital avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Diekirch, le 07 mars 2003

La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des Travaux publics**Administration des Bâtiments publics****Diekirch****Avis d'adjudication**

Le **vendredi, 04 avril 2003, à 10.00 heures** du matin, il se-

ra procédé aux bureaux de l'Administration des Bâtiments Publics à Diekirch, 10, rue de l'Hôpital (L-9244), à l'ouverture de la soumission relative aux

Travaux de Gros-oeuvre

à exécuter dans l'intérêt du **Service national de la Jeunesse à Erpeldange**

Envergure:

canalisation: ~ 220 m1

terrassement: ~ 400 m3

maçonnerie: ~ 200 m2

durée des travaux de montage:

30 jours ouvrables

début des travaux:

mi-mai 2003

En vue de faciliter la confection des dossiers de soumission, les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant l'ouverture de la soumission à l'Administration des Bâtiments Publics "Soumissions", boîte postale

Diekirch, le 07 mars 2003
La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

70, L-9201 **Diekirch. (fax: 803993)**

Les cahiers des charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des amateurs aux dits bureaux à Diekirch, à partir du **jeudi, 13 mars 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des art. 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "soumission pour ..." doivent se trouver aux bureaux de l'Administration des Bâtiments Publics à Diekirch, 10, rue de l'Hôpital avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Diekirch, le 07 mars 2003

La ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges